

LE BORN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 05 Novembre 2020 À 20 HEURES 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Étaient Présents : MM. (Mmes) Robert SABATIER, Jean-Luc NEGRO Baptiste VIALADE, Magalie CHEVRIER, Mathieu BARBE, Richard CHAIRRUAU, Annie DALLA BETTA, Laurent GARDELLE, Marylène MECH, Marie France POUJOL, Roland RICHARD, Valérie SENTENAC, Pascal SVOBODNY, Thierry VACHIN

Absents : Ingrid GUEYNE

Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu BARBE.

L'adoption du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 septembre est reportée au prochain conseil municipal.

1. Désignation des correspondants au numérique et à la fibre

Ont été élus au 1^{er} tour :

- Batiste VIALADE
- Laurent GARDELLE

2. Approbation des nouveaux statuts de VAL D'AÏGO

Après lecture du document, les nouveaux statuts ont été approuvés

3. Arrêté sécheresse

Pour l'année 2019, la commune de Le Born n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle par la préfecture.

Pour l'année 2020, il est impératif de faire une demande avant le 31 décembre 2020

4. Démission d'Ingrid GUEYNE

Le conseil prend compte de la démission de Madame Ingrid Gueyne et reste au nombre de 14 personnes.

5. Fête de la Saint Jean et fête locale

La fête de la Saint Jean aura lieu le 19 juin 2021
La fête locale se déroulera les 16-17 et 18 juillet 2021

6. Astreinte du week-end

4 Groupes de personnes ont été créé pour les astreintes du Week-end

Equipe 1 : Thierry VACHIN -Richard CHAIRRUAU – Robert SABATIER

Equipe 2 : Magalie CHEVRIER- Valérie SENTENAC-Mathieu BARBE

Equipe 3 : Batiste VIALADE – Laurent GARDELLE – Marie-France POUJOL

Equipe 4 : Jean-Luc NEGRO -Annie DALLA-BETTA- Roland RICHARD

Questions diverses

► Commémoration du 11 Novembre

Une gerbe sera déposée à 11 heure.

► Nouveau service de la poste

La poste à crée un service d'assistance aux personnes isolées, malades et aux plus de 65 ans.

A titre indicatif, le service est proposé aux environs de 30 euros par mois. Pour plus de détails, il faut s'adresser à la poste.

► Révision du contrat des photocopieurs

Un contrat avec RICOH a été signé jusqu'en 2023 pour le fonctionnement de deux photocopieurs, un à la mairie et un à l'école.

Le coût des copies a été négociés à la baisse. Un nouveau contrat de 5 ans sera signé pour contractualiser l'accord.

► Dans le cadre de l'éducation de nos jeunes sur l'alimentation, le conseil départemental mettra à disposition du matériel pédagogique pour :

- lutter contre le gaspillage alimentaire
- introduction du Bio à l'école

► **L'entreprise SUEZ sera le nouveau prestataire pour le ramassage des déchets ménagers à compter de janvier 2021.**

► **Une réflexion a été lancée pour déplacer le récup' verre de la commune.**

► **Le conseil municipal informe qu'il y a bien un délai de 1 an pour installer un caveau après avoir acheté une concession. (Règlement intérieur du 11 octobre 2019)**

► **Comment prévenir les administrés d'un décès dans la commune ?**

Cela doit rester à la discrétion de la famille du défunt mais il peut être envisagé d'installer des panneaux d'affichage pour les avis de décès et d'ajouter une section aux comptes rendus municipaux.

► **Prochainement la commune testera l'extinction des lampadaires**

La séance est clôturée à 21h33.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 17 décembre 2020 à 20h30.

*Le Maire,
Robert SABATIER*

Affiché le



